



Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1. Débitrice: **Calinter SA**, Route de Beaumont 20, 1700 Fribourg
2. Déclaration de faillite: 23.04.2012
3. Suspension de faillite: 10.07.2012
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 30.07.2012
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: participation à toutes entreprises financières, commerciales, industrielles et immobilières, ainsi que la vente par correspondance et la prise de participations dans toute entreprise poursuivant un but similaire (cf. statuts pour but complet).
(réf. secteur II)

Office cantonal des faillites, P. Porchet, substitut
1700 Fribourg

00793211

